

POSITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE EN DIRECTION DU SMDD 2002 ET AU-DELA

**Conférence Pan-africaine des Organisations de la Société civile
Nairobi, Kenya – 8 / 12 JANVIER 2002**

PREAMBULE

« Pendant longtemps, l'Afrique a souffert comme une orpheline. Nous avons toujours subi les décisions et les résolutions prises par d'autres en notre nom. Nous devons mettre un terme à cela ... Il nous faut apporter des changements radicaux dans la façon dont le monde perçoit notre continent, l'Afrique, et nous même aujourd'hui. Nous devons aider l'humanité à nous considérer comme des êtres humains. »

INTRODUCTION

Nous les représentants de la société civile africaine réunis à Nairobi, Kenya, du 8 au 12 janvier 2002 dans le cadre de la « Conférence pan africaine des organisations de la société civile » forger l'agenda de la société civile en direction du SMDD et au-delà, dans le but de :

- renforcer la société civile africaine;
- élaborer une position commune de la société civile africaine en direction du SMDD et au-delà, ainsi qu' une stratégie pour l'engagement et la participation de la société civile africaine dans le processus du SMDD.

Suite aux délibérations et résolutions émanant de la rencontre pan africaine des ONGs qui s'est tenue à Nairobi en octobre 2001, les participants ont décidé ce qui suit :

Attendu que :

1. Nous reconnaissons que la lutte contre la pauvreté constitue le plus grand défi auquel doivent faire face les Etats africains, étant donné qu'elle est profondément enracinée et que les disparités économiques s'élargissent de jour en jour entre et dans nos nations
2. Nous reconnaissons que l'Afrique a longtemps été submergée par des concepts étrangers incompatibles avec le potentiel de l'Afrique à réaliser un développement durable
3. Nous reconnaissons le besoin pour les africains de s'interroger sur ces concepts de façon à s'assurer que les intérêts de l'Afrique sont souverains et passent avant toutes autres considérations
4. Les gouvernements africains ont reconnu le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme la locomotive, qui va, à long-terme, guider l'Afrique vers un développement durable, et que le NEPAD bien qu'il soit appuyé par le Nord, constitue une réponse ambitieuse à la pauvreté sans cesse croissante, au poids de la dette et au manque de gouvernance démocratique et offre un cadre de référence aux Africains pour négocier au niveau international sous l'égide de l'Union africaine
5. La globalisation peut être considérée comme un croisement entre du néo-libéralisme et du capitalisme économique impérialiste, cependant, les organisations de la société civile africaine sont en faveur d'une globalisation des relations économiques, sociales et culturelles qui font la promotion des identités culturelles et l'égalité des peuples et sont fortement opposées au « Consensus de Washington »
6. Bien que des efforts considérables aient été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du Sommet de Rio, le développement durable reste IRREALISABLE en raison de l'accent mis sur les aspects environnementaux au détriment des problèmes socio-économiques, du manque d'infrastructures, de financements insuffisants et du fossé grandissant entre la parole et l'action
7. Discuter des perspectives du genre dans la quête du développement durable revient en substance à discuter de l'histoire et du future des peuples africains;
8. Les sociétés civiles africaines ne peuvent renverser de façon significative les tendances opposées au développement durable sans créer des liens et développer des partenariats avec nos gouvernements respectifs, avec les organisations intergouvernementales, les Nations unies et les autres organisations de la société civile à travers le continent.

Aussi, nous participants à la Conférence pan africaine□

1. Mettons en place un Comité de pilotage des organisations de la société civile africaine pour le SMDD avec la noble tâche de coordonner et de consolider la position de la société civile africaine, son agenda et sa participation dans le processus préparatoire et pendant le SMDD□
2. Reconnaissons la nécessité pour la société civile africaine de former des alliances avec des partenaires partageant les mêmes idéaux basés sur des valeurs et une vision partagées. Les entités suivantes ont été identifiées comme des partenaires potentiels□
 - a. Les gouvernements
 - b. Les organisations inter-gouvernementales
 - c. Les Nations unies et ses agences
 - d. Les organisations de la société civile internationales
 - e. Le secteur privé africain
 - f. Les réseaux de femmes et de jeunes
 - g. Les partenaires stratégiques du Nord notamment le *Danish 92 Group*, la Fondation Heinrich Böll, *Green Peace International*, etc
3. Admettons que le NEPAD et les divers concepts EURO-CENTRIC doivent être remis en cause dans le contexte des perspectives et des besoins africains, de façon à être redéfini pour démasquer toute propagande□
4. Soulignons que l'Agenda 21, sa vision et sa promesse de réaliser un développement durable ne peut être renégocié, et que les pays développés doivent remplir leurs engagements pris lors de la CNUED ;
5. Reconnaissons que le SMDD a lieu au début du Nouveau Millénaire, une décennie après Rio, et qui plus est sur le continent africain et représente une opportunité unique de faire le bilan de nos acquis, de mettre en évidence nos contraintes et de BATIR / TRACER notre le chemin de notre avenir□
6. Créons un groupe de travail pour harmoniser nos positions sur les thématiques et celles qui ont une importance capitale pour l'Afrique entière en direction du SMDD ;
7. Convenons de tenir une Conférence pan africaine en avril 2002 à titre de suivi, avant la PrepCom IV pour examiner la position de la société civile et finaliser les préparatifs pour le Forum de la société civile du Sommet mondial sur le développement durable ;
8. Réitérons le besoin d'un engagement continu de la société civile dans des initiatives et des solutions aux problèmes suivants : la lutte contre la pauvreté, la prévention et la résolution des conflits, la globalisation, la dégradation environnementale, la désertification, et la gouvernance démocratique ;
9. Soutenons la localisation du siège du PNUE à Nairobi, Kenya, et exprimons par ailleurs notre inquiétude par rapport à la situation en Somalie et au Sud Soudan . La Conférence condamne les guerres qui sont perpétuées en Afrique.

«□'Afrique d'hier, d'aujourd'hui et de demain□□»